

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE
MRC LAC-SAINT-JEAN-EST**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lamarche tenue le lundi 19 février 2018 à 19 h 00 à la Mairie de Lamarche sous la présidence de Mme Lise Garon, mairesse et à laquelle il y avait quorum légal.

SONT PRÉSENTS :

Messieurs les conseillers Martial Fortin, Pierrot Lessard et Martin Bouchard
Mesdames les conseillères Sandra Girard et Lyne Bolduc

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Myriam Lessard, directrice générale par intérim

ABESENCE : Madame la conseillère Johanne Morissette

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00 par Mme Lise Garon, mairesse

44-02-18 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

II EST PROPOSÉ Mme la conseillère Lyne Bolduc
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Bouchard

ET RÉSOLU

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 3. Résolutions*
 - 3.1 Engagement d'une adjointe administrative*
 - 3.2 Déneigement des toitures des infrastructures municipales (Édifice+Carrefour bénévole Labrecque Lamarche)*
 - 3.3 Ventes pour taxes*
- 4. Période de questions*
- 5. Levée de l'assemblée*

45-02-18 3.1 ENGAGEMENT D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT QUE l'entente contractuelle entre la Municipalité et Mme Hélène Tremblay prendra fin le vendredi 2 mars 2018 et que Mme Annick Lachance est absente pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit avoir des officiers pour exercer une saine gestion administrative dans l'exécution de ses activités courantes et qu'elle se doit de pourvoir aux obligations exigées par la loi sur les Municipalités;

CONSIDÉRANT le lien de parenté avec Mme Johanne Morissette, conseillère n° 1, celle-ci s'est retirée du processus du recrutement;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martial Fortin
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Sandra Girard
ET RÉSOLU

QUE suite à une offre d'emploi qui a été transmise à l'ensemble de la population sur le territoire de Lamarche et n'a reçu qu'une seule candidature et que la candidature retenue a déjà occupé un poste similaire à la Municipalité de Lamarche antérieurement;

QUE la Municipalité accepte d'engager Mme Julie Morissette, à titre d'adjointe administrative pour une période indéterminée à un taux représentant l'échelle salariale proposée pour la fonction publique municipale ainsi que le taux régional et que les conditions de travail font partie intégrante du contrat;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

46-02-18 3.2 DÉNEIGEMENT DES TOITURES DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (ÉDIFICE+CARREFOUR BÉNÉVOLE LABRECQUE LAMARCHE)

CONSIDÉRANT QUE les toitures des édifices municipaux cumulent des amas de neige importante et que nous devons faire un entretien préventif et sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé de gré à gré des soumissions pour exécuter cette tâche;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Sandra Girard
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Pierrot Lessard
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la soumission de la compagnie Excavation Multi-projet au coût de 4 297,50 \$ pour déneiger les établissements suivants : l'édifice municipal, le carrefour bénévole Labrecque-Lamarche incluant le garage;

QUE l'entreprise sélectionnée devra obligatoirement assurer le dégagement de la neige autour des bâtiments en toute conformité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

47-02-18 3.3 VENTES POUR TAXES

Suite à un processus de recouvrement, il n'y aura aucune vente pour les taxes 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question

48-02-18 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés,

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Sandra Girard
ET RÉSOLU

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 05 min.

Je, soussignée Lise Garon, mairesse de la municipalité de Lamarche et Mme Myriam Lessard, directrice générale par intérim ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qu'ils sont contenues.

Mme Lise Garon, mairesse

Mme Myriam Lessard, directrice générale par intérim